

Communications des membres :

F. GEUKENS. — *Quelques remarques au sujet des roches éruptives du massif de Stavelot.* (Texte ci-après.)

G. MORTELMANS. — *Le « Calcaire supérieur de Vault », remarquable exemple de glissement sous-aquatique en grand (Tournaisis).* (Titre seul.)

F. STOCKMANS et W. WILLIÈRE. — *Les Acritarches du Dinantien du sondage de l'Asile d'Aliénés à Tournai (Belgique).* (Texte ci-après.)

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

GEORGES PASSAU.

(1878 - 1965.)

Notre collègue GEORGES PASSAU s'est éteint récemment, le 17 novembre 1965, dans sa quatre-vingt-septième année. Son nom figure sur la liste de nos membres depuis 1922.

PASSAU était le seul survivant de cette phalange de géologues formés par JULES CORNET, qui, jeunes et enthousiastes, débutèrent leur carrière coloniale avant 1914. Leurs noms nous sont familiers; ils furent et sont encore souvent évoqués dans nos *Bulletins*: outre celui de PASSAU, ce sont ceux de F. DELHAYE, M. ROBERT, F.-F. MATHIEU, J. HENRY DE LA LINDI, R. CAMBIER.

Du « curriculum vitae » de PASSAU, je ne donnerai qu'un bref résumé, car, à cette tribune, c'est surtout à son œuvre géologique qu'il convient de rendre hommage.

PASSAU termina ses études à l'École des Mines de Mons en 1902, porteur des diplômes d'ingénieur métallurgiste et d'ingénieur des mines. Il avait mené de front ses études supérieures et les fonctions de chef de chantier de fond au Charbonnage du Grand Hornu, exemple de son acharnement au travail qui le caractérisa durant toute sa longue vie.

Dès sa sortie de l'École, il est engagé par l'État Indépendant du Congo et va diriger l'installation des quais à Stanleyville ainsi que de la tête de ligne du futur chemin de fer des Grands Lacs. Cette première mission africaine dura deux ans, de 1902

à 1904. L'État Indépendant l'envoie ensuite, de 1905 à 1907, effectuer les premières études d'un tracé de ligne ferrée projetée du Bas-Congo au Katanga.

Durant ces quatre années, PASSAU fut amené à exécuter de nombreuses randonnées pour la recherche de gisements de matériaux nécessaires aux travaux de génie civil auxquels il se consacrait.

C'est ainsi que s'éveilla sa vocation géologique. Il s'en est expliqué en écrivant qu'il avait rempli des carnets de voyage d'observations sur les affleurements qu'il rencontra, sans songer à les publier, jusqu'au moment où il décida de se consacrer entièrement aux problèmes de géologie pure et appliquée. Dans ce but, il passera deux années, de 1907 à 1909, à l'École des Mines de Mons, et préparera, sous la direction de JULES CORNET, ses examens de géologue. Il ne présentera cependant sa thèse que trois ans plus tard, en 1912, et sera diplômé ingénieur-géologue avec la plus grande distinction.

Entre-temps, de 1909 à 1911, la Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs lui avait confié la direction d'une de ses missions de prospection minière dans ses territoires à monopole. Il lui échet l'étude d'une vaste région dans les bassins de deux grands affluents orientaux du Lualaba, l'Ulindi et l'Elila.

Il resta attaché, à son retour, à la même Compagnie, jusqu'en 1914, puis dirigea un syndicat minier œuvrant dans le Kasai-Kwango.

Durant la première guerre mondiale, on le trouve à l'Armée belge en campagne, sergent dans une compagnie de travailleurs du génie.

Son redémarrage, après la guerre, fut difficile. Ce n'est qu'en 1920 qu'il est chargé d'organiser, pour une société privée, une mission de recherches minières au Katanga.

Puis son ancien employeur, la Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs, l'appelle, en fin 1922, comme ingénieur en chef de son service des mines, et l'année suivante, à la fondation de sa filiale, la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains, PASSAU en devient le directeur.

Ces fonctions directoriales, il les conservera pendant vingt-sept années, c'est-à-dire jusqu'en 1950. Dès lors, à l'écart d'occupations régulières, il devint administrateur et membre du Comité de direction de la Minière des Grands Lacs.

Ce n'est qu'en 1958 qu'il prend sa retraite définitive, à l'âge de quatre-vingts ans !

Si on récapitule les activités professionnelles de PASSAU, on constate qu'il a effectué dix ans de service sur le terrain au Congo et qu'il resta attaché au même groupe d'affaires, la Compagnie des Chemins de fer et la Minière des Grands Lacs, pendant trente-huit ans.

L'ŒUVRE GÉOLOGIQUE DE PASSAU.

Entre 1908 et 1960, PASSAU a publié une quarantaine d'articles et de mémoires d'ordre géologique ou minier.

La plupart se rapportent à ce que l'on appelait la Province Orientale de l'ex-Congo belge.

Un seul, le premier en date, traite d'un sujet relevant de la géologie de la Belgique; c'est une note sur les sables de Havré, qu'il montra s'intercaler entre la craie hennuyère et les argiles yprésiennes.

Les géologues de l'Afrique centrale doivent une vive reconnaissance à PASSAU, car il fut un de ceux qui, arrivés à superviser des travaux de recherches et d'exploitation minières pour le compte de sociétés privées, réagirent contre la tendance à conserver un caractère confidentiel aux résultats géologiques obtenus.

Il s'est plu, au fil des années, à ouvrir ses dossiers et à publier des renseignements originaux réunis par des équipes de géologues-prospecteurs et par lui-même, sur des régions géologiquement neuves. Les sujets de ces communications sont des plus divers : elles ont trait à la stratigraphie, la tectonique, la métallogénie, la volcanologie, l'histoire des découvertes minières, les statistiques des tremblements de terre, le dénombrement et les caractéristiques des sources thermales. Si beaucoup sont de courtes notes, nous lui devons aussi des descriptions de vastes territoires qui, au moment de leur publication, nous étaient à peu près inconnus. Ce fut le cas lorsqu'en 1909, puis en 1921, il nous donna les résultats des travaux sur une région de quelque 20.000 km², s'étendant au Sud de Stanleyville. Ce fut le cas encore quand, en 1932, il nous entretint des coulées basaltiques et andésitiques superposées, s'étalant sur 6.000 km² environ, au Sud du lac Kivu, et sous lesquelles ont été trouvés des placers fossiles aurifères et stannifères.

Mais le nom de PASSAU restera cependant surtout lié à la géologie des terrains horizontaux de couverture du bassin congolais, longtemps connus sous le terme de Système du

Lualaba-Lubilash, dont l'extension spatiale se mesure par des centaines de milliers de kilomètres carrés dans les seuls territoires de notre ancienne colonie.

Pour donner une appréciation équitable sur les interprétations de PASSAU, il faut noter qu'il travailla dans des régions qui étaient, géologiquement, pratiquement inexplorées.

La géologie congolaise était, au moment de ses débuts, dominée par les notions rapportées par J. CORNET, à la suite de ses expéditions de 1891-1893 au Katanga et de 1895 au Bas-Congo. Tous les itinéraires de CORNET se situaient dans le Sud du bassin du Congo, alors que PASSAU travailla dans les territoires orientaux très éloignés de ces derniers. L'enseignement que PASSAU reçut de son maître montois a cependant pesé sur ses conceptions géologiques : il en adopta le vocabulaire, les classifications stratigraphiques, les corrélations et les interprétations d'âges.

J. CORNET présentait une vaste synthèse de la géologie congolaise, résultat de ses recherches personnelles et de la compilation de tous les travaux des explorateurs qui l'avaient précédé.

On peut la résumer de la façon suivante :

Une immense couverture de terrains sub-horizontaux, composée de deux systèmes : le Lubilash, avec ses grès blancs comblant la « cuvette centrale congolaise », surmontant le Kundelungu composé essentiellement de grès et schistes rouges affleurant dans les plateaux périphériques de cette cuvette.

Ces terrains de couverture reposent en discordance sur des terrains plissés et redressés à la fin du Primaire, comportant des séries paléozoïques, réputées métamorphiques, et des roches classées dans le Précambrien et l'Archéen.

Quant aux notions d'âge des terrains de couverture, elles découlaient d'une assimilation avec le Karroo du Sud-Afrique. Cela revenait à admettre que le Kundelungu représentait le Karroo inférieur, Carbonifère supérieur-Permien, et que le Lubilash était Trias-Rhétien. Ces corrélations reposaient cependant uniquement sur des considérations stratigraphiques puisque, aussi bien, aucun fossile n'avait été trouvé dans ces couches.

Entre cette conception générale de la géologie congolaise, admise au début du siècle, et celle qui prévaut aujourd'hui, les différences sont fondamentales.

La lecture des œuvres de PASSAU fait défiler comme un film toute l'évolution des idées quant aux couches de la couverture. C'est par centaines que l'on compte les publications qui portent la marque des discussions au sujet de ces terrains horizontaux et, dans cette littérature pléthorique, les opinions de PASSAU occupent une place que je voudrais évoquer.

Mais en liminaire, il peut être utile de rappeler des étapes de l'histoire des interprétations, en me limitant au Lualaba-Lubilash de l'Est congolais et du Katanga. Je les indiquerai très brièvement sans m'arrêter aux détails, aux nuances, aux tâtonnements, aux corrélations hasardées, aux affirmations péremptoires, aux retours en arrière, dont ces discussions furent émaillées.

Ce n'est qu'à partir de 1907 que CORNET distingue les couches du Lualaba, étage nouveau intercalé entre le Kundelungu et le Lubilash. L'habitude est prise désormais de parler d'un Système du Lualaba-Lubilash, sans que la distinction entre Lualaba et Lubilash soit clairement apparente. Pour certains, les couches de Stanleyville ne sont qu'un faciès du Lubilash.

A partir de 1910, des déterminations paléontologiques publiées par M. LERICHE viennent confirmer que les couches du Lualaba sont mésozoïques, d'âge Trias supérieur ou Rhétien.

Le système du Kundelungu schisto-gréseux de CORNET, étudié au Katanga, fut d'abord complété vers le bas par des assises calcaires et un conglomérat de base ayant les caractères nettement glaciaires. Dès 1923, il était établi qu'il était impliqué dans le plissement violent généralisé du soubassement et devait donc être exclu de la famille des terrains de couverture. Néanmoins, il resta supposé être l'équivalent du Karroo inférieur et sa tillite basale fut assimilée à la tillite de la série de Dwyka du Sud-Afrique.

Mais aux alentours de 1930, des végétaux fossiles, correctement déterminés, sont trouvés dans les couches horizontales de la Lukuga, révélant que la partie inférieure des couches du Lualaba doit être assimilée au Karroo inférieur, Permo-Carbo-nifère supérieur.

Le Kundelungu sous-jacent devient nécessairement pré-Karroo.

Indiquons d'un mot que ce système du Kundelungu, après de longues tribulations, sera finalement intégré dans le Pré-cambrien terminal. Mais ceci est une autre histoire dont les publications de nos sociétés spécialisées, de Liège et de Bruxelles, ont enregistré les péripéties.

Retenons qu'à partir de 1930 environ et pendant vingt ans encore, le Lualaba-Lubilash représente, pour l'unanimité des géologues, le Karroo tout entier ou, tout au moins, qu'on y trouve une partie inférieure permienne et une partie supérieure essentiellement triasique.

Ces notions devinrent classiques et l'on vit apparaître dans toutes les publications, sous les signatures considérées comme les plus autorisées, un tableau stratigraphique mettant en regard le Karroo sud-africain et le Karroo congolais. Le terme même de Lualaba-Lubilash tomba en désuétude et l'on ne parla plus que du Karroo congolais.

A partir de 1951, ce beau château de cartes va s'écrouler. La paléontologie a parlé. Grâce à l'étude d'une faune ichtyologique, il est montré que le Lualaba du bassin de Stanleyville ne peut être maintenu dans le Trias-Rhétien. Il est beaucoup plus jeune : Jurassique supérieur et, par conséquent, doit être exclu du Karroo classique défini en Afrique du Sud.

La série inférieure, Paléozoïque supérieur, du Lualaba, connue sous le nom de couches de la Lukuga, reste dès lors le seul représentant certain du Karroo sur le sol congolais.

Pour ce que je veux dire aujourd'hui, je puis arrêter ici l'énumération des vicissitudes interprétatives des terrains de couverture, sans parler du démantèlement du Lubilash et de la disparition de son nom même, sans évoquer non plus les travaux ultérieurs qui ont apporté des précisions sur le Mésozoïque et le Cénozoïque congolais.

De ce très incomplet résumé historique se dégage une leçon d'humilité scientifique. Il a fallu plus d'un demi-siècle d'efforts et de controverses pour arriver à présenter un tableau satisfaisant du Lualaba. Et cependant, il s'agit d'un système géologique relativement très simple dont les couches sont sub-horizontales et contiennent un matériel paléontologique ayant une signification stratigraphique et chronologique qui pouvait aider grandement à son interprétation.

Ce n'est là le cas d'aucun des systèmes impliqués dans les orogénies précambriennes du soubassement soumis aux investigations des géologues de l'Afrique centrale.

L'ouvrage principal de PASSAU sur le Lualaba parut en 1921 dans les *Annales de la Société géologique de Belgique*, sous le titre : « La géologie du bassin des schistes bitumineux de Stanleyville ».

On y trouve une monographie extrêmement fouillée de toutes les observations faites en surface et sur les échantillons de sondages récoltés par les diverses missions de la Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs.

Les couches de Stanleyville lui apparaissent comme essentiellement lacustres; elles se sont déposées dans une vaste dépression d'un socle ancien disloqué. PASSAU donne une excellente coupe générale du bassin de sédimentation entre Stanleyville et Ponthierville, qui révèle l'existence d'une fosse de subsidence de quelque deux cents mètres de profondeur, dans laquelle se sont accumulés des horizons sapropéliques bitumineux.

A cette époque — vers 1920-1921 — PASSAU fut sans doute le géologue qui avait réuni la documentation la plus copieuse sur les couches du Lualaba; il les avait étudiées le long du fleuve Congo, dans le Kwango, dans les vallées de l'Ulindi et de l'Elila et dans le bassin de Stanleyville. Dès le début de ses expéditions, il fut persuadé que le Lualaba-Lubilash représentait essentiellement le Trias et cette opinion, d'orthodoxie cornetienne, avait été renforcée dans son esprit par les déterminations paléontologiques publiées, depuis dix ans, par le Prof^r M. LERICHE. Ce dernier soutint que les poissons du Lualaba étaient Triasique supérieur, dès 1910, et écrivit textuellement « qu'ils confirmaient les résultats auxquels arriva J. CORNET par voie stratigraphique ». En 1913, le même paléontologiste indiquait que les entomostracés du Lualaba soutenaient l'âge Triasique supérieur. Un autre géologue, le Dr ULRICH, attribuait, en 1910, à un poisson trouvé dans le bassin du Lualaba, en aval de Stanleyville, un âge Juro-triasique.

Les études très fouillées dans le bassin de Stanleyville livrèrent une abondante moisson fossilifère. Ce sont des poissons, des phyllopoies et des ostracodes. LERICHE en examina une partie et conclut : « Presque toutes ces espèces sont nouvelles, mais l'association des genres indique nettement l'âge Triasique ou Rhétien, ce qui permet de placer les couches de Stanleyville au niveau des couches supérieures de Beaufort ou des couches de Stormberg du Karroo du Sud-Afrique ».

PASSAU accepta ce diagnostic qu'il n'avait aucune raison de discuter. Il était cependant inexact, comme des études pour-

suivies trente ans plus tard, en 1950-1951, l'ont prouvé. A la décharge de LERICHE, il peut être invoqué que, non seulement, il n'examina que d'assez médiocres échantillons, mais aussi que la paléontologie ichtyologique du Mésozoïque s'est considérablement précisée entre 1920 et 1950.

Mais PASSAU entre en conflit avec un des géologues qui a collaboré aux recherches dans le bassin de Stanleyville. Il s'agit de C. HORNEMAN, de nationalité norvégienne. Ce dernier a levé des coupes dans la partie sud du bassin exploré. Dans la Basse-Lowa, il a trouvé un conglomérat morainique reposant, déclare-t-il, « sur un plancher de roches dures du soubassement indubitablement affecté de stries glaciaires ». Il fait le rapprochement avec « le glaciaire supracarbonifère connu aux Indes, en Australie et en Afrique du Sud », sans d'ailleurs avoir récolté aucun élément paléontologique.

Dès lors, pour HORNEMAN, la base des terrains de couverture serait Carbonifère supérieur et non Mésozoïque. PASSAU se rebiffe et soutient que ces moraines et leur recouvrement ne sont qu'un facies glaciaire de couches à conglomérats des couches lualabiennes triasiques de Stanleyville. Les itinéraires qu'il a parcourus plus au Sud de la Lowa, dans les vallées de l'Ulindi et de l'Elila, l'avaient déjà conduit à une conclusion semblable et, d'ailleurs, il a pour le soutenir, l'opinion de géologues américains, BALL et SHALER, qui ont décrit un glaciaire dans le Maniema, en 1910, qu'ils classèrent, eux aussi, à la base du Trias.

Ce différend qui opposa deux bons géologues est l'occasion de signaler un trait très sympathique de la personnalité de PASSAU. Dans son ouvrage, en effet, il a non seulement rendu hommage à HORNEMAN, le seul géologue, écrit-il, « qui ait émis, en dehors de lui-même, une opinion sur la structure et la stratigraphie des régions parcourues », mais il a tenu à reproduire les rapports originaux de son collègue norvégien, et cela malgré qu'il en ait contesté l'interprétation majeure qu'ils contiennent. S'il n'avait pris cette initiative méritoire, le nom de HORNEMAN et la valeur de ses arguments seraient restés ignorés de ses collègues, car ce géologue n'a jamais rien publié sur la géologie africaine. PASSAU a également signalé à plusieurs reprises que la découverte de schistes bitumineux, faite en 1909, était à porter à l'actif de HORNEMAN.

A peine PASSAU a-t-il livré à l'impression son Mémoire de 1921, qu'il a l'occasion de se rendre dans la région de Kongolo,

au Nord du Katanga. Il y lève une coupe dans le Système du Lualaba-Lubilash. Il est là à 500 km environ de son champ d'étude du bassin de Stanleyville et à 200 km des régions de l'Ulindi et de l'Elila qu'il a étudiées en 1909-1911. PASSAU a ainsi la possibilité de comparer des coupes dans les terrains horizontaux, levées dans des régions très espacées les unes des autres.

Il savait évidemment que son collègue et ami MATHIEU, douze ans plus tôt, en 1909, avait signalé l'existence d'une paléo-flore dans les schistes de Kongolo, qu'il pensait être permienne. Mais les déterminations de MATHIEU pouvaient prêter à contestation. PASSAU est frappé par la ressemblance lithologique entre la séquence des couches de Kongolo et celle qu'il a étudiée lui-même dans l'Ulindi-Elila. Des doutes naissent dans son esprit. Il a, frais à la mémoire, les discussions qu'il eut avec HORNEMAN qu'il a quelque peu housculé pour avoir soutenu que les couches de Stanleyville débutaient probablement par le Karroo permien à base glaciaire. Il se demande si la corrélation suggérée par HORNEMAN n'était pas fondée.

Ces doutes PASSAU les concrétise en présentant, à la séance de la Société géologique tenue à Mons en juillet 1922, un tableau donnant une synchronisation possible entre les couches de Kongolo et les couches de l'Ulindi-Elila, si on ne tient compte que des caractéristiques lithologiques. Mais il y a à trancher une incompatibilité d'âge : MATHIEU a soutenu que les couches de Kongolo sont permienes, alors que lui, PASSAU, classe les couches de l'Ulindi-Elila dans le Trias supérieur.

Pour sortir de cet imbroglio, il fut décidé de soumettre la flore de Kongolo à un spécialiste du Karroo, le Prof^r A. C. SEWARD, de Cambridge. En attendant les déterminations de ce dernier, PASSAU décida de surseoir à la publication de son tableau de corrélation. Mais la réponse de SEWARD se fit longtemps attendre et ce n'est que neuf ans plus tard, en 1931, que son diagnostic fut connu ! SEWARD donnait raison à MATHIEU : les couches de Kongolo sont effectivement permienes et à synchroniser avec la série d'Ecce du Karroo inférieur du Sud-Afrique.

C'est ce retard, très anormal, mis par le paléontologiste britannique à remettre ses conclusions, qui explique pourquoi le tableau de corrélation, tout à fait correct, du bon observateur qu'était PASSAU, ne fut pas publié en temps utile.

C'est à la même époque, de 1930 à 1933, que deux importantes découvertes viennent confirmer l'existence du Karroo inférieur dans l'Est congolais. Une flore permienne est trouvée dans les couches de la Lukuga par JAMOTTE, d'une part, et l'existence de formations glaciaires et postglaciaires, d'âge permo-carbonifère, dans la vallée de la Haute-Lowa, est démontrée par les travaux de BOUTAKOFF et les déterminations paléontologiques de A. RENIER, d'autre part.

PASSAU, dès lors, très simplement, fait son « mea culpa »; il constate que la thèse qu'il énonça avec force dans son Mémoire de 1921 sur le bassin de Stanleyville est condamnée. Ce qu'il a pris pour un faciès glaciaire du Juro-triasique est, en réalité, l'étage de la Lukuga. Le Karroo inférieur dont il méconnut longtemps l'existence couvre effectivement de grandes surfaces des régions déprimées de la Province Orientale qu'il étudia.

Et PASSAU se rallie à l'opinion que le Lualaba représente la totalité du Karroo, composé du Carbonifère supérieur et du Permien recouverts transgressivement par le Trias-Rhétien.

Les loisirs forcés que lui procura l'invasion de la Belgique durant la guerre de 1940-1945, lui donnent l'occasion de présenter un Mémoire important en 1943, dans lequel il expose très clairement les raisons qui l'incitèrent à ce revirement interprétatif.

Mais les avatars des couches du Lualaba ne sont pas terminés. En 1950, un spécialiste de l'ichtyologie fossile du Mésozoïque, le P. DE SAINT-SEINE, revoit la faune du bassin de Stanleyville et conclut qu'il faut la rajeunir. La stratigraphie paléontologique du Lualaba doit donc être révisée à nouveau. Ce n'est plus le Karroo classique entier qu'il représente, mais toute sa partie supérieure, Jurassique supérieur, doit en être détachée.

A partir de cette époque, la conception initiale de PASSAU a éclaté! Son Système du Lualaba-Lubilash, dont il faisait exclusivement du Trias-Rhétien, est devenu, partiellement du Permo-carbonifère et, partiellement du Jurassique supérieur, et montait même plus haut dans l'échelle stratigraphique mondiale.

*
**

Il peut sembler paradoxal de faire l'éloge d'un confrère en signalant les erreurs d'interprétation dans lesquelles il a versé.

Mais PASSAU fut en bonne compagnie! Car il est à remarquer

que tous ceux qui ont participé à l'édification de la géologie du Congo — tous indistinctement — ont, à un moment donné de leur carrière, établi des corrélations ou émis des hypothèses stratigraphiques aussi contestables que les siennes et que des travaux ultérieurs ont infirmées.

A l'honneur de PASSAU, il peut être dit qu'il compte parmi ceux-là qui acceptèrent de réformer leur jugement en toute sérénité et de bonne grâce — ce qui ne fut pas toujours le cas pour certains autres... On peut même aller plus loin et noter que PASSAU se réjouit sincèrement lorsque de nouvelles études vinrent préciser des problèmes auxquels il s'était attaché, en détruisant des opinions qu'il avait publiées.

Je n'en veux prendre pour exemple que l'empressement qu'il mit, en 1950, à revoir attentivement les collections d'échantillons qu'il possédait dans ses tiroirs, lorsqu'il apprit que des doutes sérieux étaient émis quant à la valeur et à la signification des déterminations des faunes des couches de Stanleyville. Il fut tout heureux de découvrir un poisson récolté en 1912, en bien meilleur état que tous les spécimens qu'il avait soumis, trente ans plut tôt, à feu M. LERICHE. Il envoya ce bon exemplaire au P. DE SAINT-SEINE qui allait partir en mission dans le bassin de Stanleyville, en lui souhaitant de réussir à trouver des arguments paléontologiques décisifs qui lui permettraient de dater correctement l'âge des couches de ce bassin.

Je rencontrai PASSAU à cette époque, et j'entends encore cet ami taiseux s'exclamer avec une animation dont il n'était pas coutumier : « Bonne nouvelle ! Nous allons, enfin, connaître la vérité sur ce problème du Lualaba-Lubilash qui m'a tant tracassé ». Puis, reprenant sa bonhomie habituelle, il fit cette réflexion : « Nous ne sommes que des géologues de terrain et devons bien nous incliner devant les diagnostics des paléontologistes, et, quand ceux-ci se trompent, suivre leurs errements ! » et il ajouta : « Ce que je leur pardonne moins, c'est de nous faire parfois attendre leurs conclusions pendant des années ! ».

Cette réflexion de PASSAU est pertinente.

Ce qu'il faut surtout retenir c'est qu'il nous a laissé une description stratigraphique et tectonique exemplaire du vaste bassin à schistes bitumineux de Stanleyville. Toutes les recherches ultérieures, à but utilitaire, qui y furent poursuivies, s'en inspirèrent et démontrèrent que l'élaboration de ce travail était l'œuvre consciencieuse d'un géologue de talent.

Nous saluons, aujourd'hui, la mémoire de cet excellent confrère, ce grand et probe travailleur qui, dans la galerie des pionniers de la géologie congolaise, occupe une place des plus honorable.

M. SLUYS.
